



## SELECTION DE LYON

Salon de l'Auto de Lyon - Eurexpo - 69686 CHASSIEU  
Du 3 au 11 octobre 2009

-----

Additif au règlement sportif du " DEFI KART JEUNES FFSA 2009 "  
(Seul l'Article 5 " Principe des Sélections " est modifié. Voir ci-dessous.)

---

### **Article 5 : Principe de la sélection de Lyon**

La sélection régionale de Lyon se déroulera sur des **karts** électriques, de **catégorie B2**, dont la puissance est inférieure ou égale à 9 chevaux et répondant à la norme NFS52 – 002, relative à la sécurité des karts. Ils peuvent servir à la pratique du karting de loisir. Le modèle utilisé est le **Funnyvolt** de SODIKART.

- Dans un souci de sécurité, les candidats devront respecter un équipement minimum obligatoire, composé de :
  - Un casque intégral homologué avec visière, adapté à la tête du pilote, sans attache autre que le système de fermeture d'origine, fourni par les organisateurs.
  - Une combinaison, ou des vêtements en tissu non synthétique bien serrés aux poignets et aux chevilles, fournie par les organisateurs.
  - Des gants fournis par les organisateurs et des chaussures plates et fermées, ou lacées "courts" (les chaussures ouvertes, savates ou à talon haut sont interdites), **non fournies par les organisateurs.**
  - Des vêtements de protection contre la pluie et la boue sont autorisés et recommandés, mais ils doivent être portés au-dessus des combinaisons, ils pourront être fournis par les organisateurs.
- Après leur passage à l'accueil administratif du centre de sélection, les candidats devront se rendre sur le stand EDF afin de faire valider leur "passeport". Ils pourront ensuite se rendre à proximité de la piste de sélection, afin de recevoir leur équipement (casque, combinaison et gants).
- Seuls les candidats qui présenteront leur "passeport", préalablement validé sur le stand EDF, seront autorisés à prendre la piste. Les karts seront affectés aux candidats de façon aléatoire par le personnel de piste.
- Chaque journée de sélection sera constituée d'une session de qualification qui se déroulera de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00.
- La session de qualification comprendra une ou plusieurs séries, d'une durée maximale de 5 minutes. Chaque série comprendra au maximum, 3 karts simultanés en piste. Seul le meilleur tour chronométré, de chaque candidat, sera pris en compte pour le classement de la session de qualification.

- A l'issue de chaque session de qualification, deux classements distincts seront produits respectivement des deux groupes d'âge suivants :
  - Groupe A (candidats âgés de 12 à 15 ans révolus)
  - Groupe B (candidats âgés de 16 à 22 ans révolus)

Le meilleur candidat classé, dans chaque groupe d'âge, sera directement qualifié pour la Finale nationale. Les résultats seront affichés sur le centre de sélection et mis en ligne sur le site [www.kartjeunes.com](http://www.kartjeunes.com).

Il reviendra au Directeur Sportif de gérer les conditions sportives telles que :

- Nombre de karts en piste
  - Durée des séries
  - Annulation d'une série
  - Répétition de série
  - Changement de kart en cas de problème technique
  - Etat de la piste (sèche, humide, pluie)
- Chaque tour sera chronométré au 1/1000ème de seconde.
- Tout candidat, qui touchera ou déplacera une quille ou un séparateur de voie, pourra voir son tour chronométré annulé.
- Les candidats dont la conduite serait jugée dangereuse ou antisportive seront arrêtés et éliminés. Toute tentative de fraude entraînera également l'élimination du candidat et de ses complices éventuels.
- Dans tous les cas, toute contestation ou litige sera tranché par le Directeur Sportif, ses décisions seront applicables immédiatement et resteront sans appel.
- Les candidats renoncent à tout recours contre les organisateurs concernant l'exécution du présent règlement.